

"Vues européennes" dans Süddeutsche Zeitung (2 janvier 1962)

Légende: Le 2 janvier 1962, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung pointe les difficultés qui attendent la Communauté économique européenne (CEE) et esquisse les prochaines étapes de l'intégration européenne.

Source: Süddeutsche Zeitung. Münchner Neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. Dürrmeier, Hans ; Herausgeber Proebst, Hermann. 02.01.1962, Nr. 1/2. München: Süddeutscher Verlag GmbH. "Europäische Ausblicke", auteur:Fackler, Maxim , p. 1.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/vues_europeennes_dans_suddeutsche_zeitung_2_janvier_1962-fr-73792a20-3a68-47c0-92b1-03acf6373ffb.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Vues européennes

Par Maxim Fackler

Pour la Communauté économique européenne, la nouvelle année n'a pas commencé à l'heure, malgré toutes les délibérations et lessensions qui se sont succédé sans relâche. Mais la CEE ne restera probablement pas assise durant un an comme un élève qui doit redoubler. Ce serait un redoublement, alors que l'élève CEE a à vrai dire réussi à passer dans la classe supérieure, c'est-à-dire qu'il a terminé avec succès la première phase. Pour poursuivre cette métaphore, il s'agit de l'examen d'entrée pour le niveau suivant qui demande un certain degré de maturité.

Les premiers pas vers le marché agricole commun présupposent une forte conscience de la responsabilité européenne. La volonté politique existe, les intérêts nationaux de l'agriculture dans les six États sont toutefois en contradiction. L'adaptation réciproque requiert des changements, des renoncements et même certains sacrifices. Nous, en République fédérale, avons écouté avec intérêt les paroles encourageantes de Lübke dans son discours de la Saint-Sylvestre, selon lesquelles «nos paysans» pourraient tranquillement montrer, face à la nouvelle évolution, plus de courage et de confiance en soi. Le président de la République fédérale comprend donc en vérité quelque chose à l'agriculture. Mais M. Rehwinkel, président de l'association des paysans, avait, la veille encore, avec un impressionnant pessimisme, mis en garde contre de nouvelles concessions.

On peut faire l'éloge des ministres qui se sont presque tous privés de leur nuit de la Saint-Sylvestre pour épargner un revers à la CEE. Mais, les détails sont si alambiqués – si l'on veut prévoir au préalable toutes les conséquences possibles – que l'œuvre n'a pas encore été finalisée. On a par conséquent recouru à une astuce, semblable à celle grâce à laquelle la chambre française a plus d'une fois surmonté le problème des rendez-vous ratés: les ministres ont retardé leur montre. Les négociations reprendront dans deux jours, comme si l'on était encore en 1961. Cette astuce permet de rester fidèle au texte des traités. Espérons que la Communauté économique européenne n'ait pas à recourir à d'autres stratagèmes.

Il est tellement difficile de voir à travers les méandres des spécificités du marché agricole qu'il est encore presque impossible de discerner où se trouvent actuellement les fronts. La France s'est tout d'abord opposée aux cinq autres membres, en exigeant justement le règlement de tous les détails avant d'entrer solennellement dans la deuxième phase. Le point de vue français s'étant imposé, les discussions portent désormais en partie sur les céréales françaises, en partie sur les légumes hollandais et en partie sur les fruits italiens, et dans ces domaines et bien d'autres, les agriculteurs allemands croient devoir se tenir sur leurs gardes. Les divergences franco-allemandes jouent elles aussi un rôle, mais elles ne suffisent pas à ébranler l'accord de base.

Les relations resteront toujours relativement tendues entre Bonn et Paris en matière de gestion des économies européennes communes et de politique européenne, tant que de Gaulle continuera de vanter la souveraineté de son État comme un principe sacré. Il l'a réaffirmé lors de son discours de fin d'année. Il veut favoriser l'union des six États, mais «la souveraineté de la France doit rester intacte». Si l'on prend cette thèse trop au pied de la lettre, on peut même craindre des frictions dès le démarrage de la deuxième phase de la CEE, qui marquera la mise en place des décisions à la majorité. Tout État membre peut désormais être mis en minorité, ce qu'on peut éventuellement interpréter comme un empiètement sur la souveraineté. Mais comme cette disposition était prévue dans les traités dès le départ, la CEE a confiance en la loyauté dont fait preuve de Gaulle vis-à-vis des traités. La tension latente, quoique fructueuse, entre Bonn et Paris réside plutôt dans les efforts inlassables de la République fédérale en faveur de l'intégration et à l'encontre du de la primauté du principe de la souveraineté.

Il nous semble que cela n'a rien à voir avec une lutte pour la «suprématie» en Europe. Dans son discours du Nouvel An, de Gaulle a certes parlé d'équilibre en Europe, mais cela dans un sens complètement nouveau, c'est-à-dire par rapport aux conflits Est-Ouest et à Berlin. Le rétablissement de l'équilibre, comme il le demande, signifie pour lui le retour aux positions initiales, avant de pouvoir traiter avec l'Union soviétique. Cela revient indirectement à réfuter l'équilibre européen dans son ancienne forme et l'idée selon laquelle,

sur le continent, aucun pouvoir ne devrait l'emporter sur un autre. Si l'idée que de Gaulle se fait de l'union politique en Europe est aussi fragmentaire, elle apparaît néanmoins comme une rupture moderne avec la notion d'hégémonie.

Les six États auront de multiples occasions de poursuivre leurs discussions à propos de cette union une fois qu'ils auront clarifié leur idée de la CEE. Le ministre de l'Alimentation Schwarz a déjà prononcé une formule type en vue de l'importante séance extraordinaire du cabinet fédéral: il faut laisser du temps à l'agriculture allemande pour qu'elle s'adapte au «processus de changement vraiment révolutionnaire» dans lequel elle s'est engagée. Mais, le marché agricole commun ne pourrait-il pas, à l'inverse, favoriser ce changement? Quoi qu'il en soit, l'astuce de la montre retardée laisse espérer que toutes les parties trouveront un accord. Si tel n'était pas le cas, cela serait peu prometteur pour l'élargissement de la CEE, au Royaume-Uni par exemple, une adhésion à propos de laquelle les négociations déjà difficiles doivent se poursuivre en janvier.